



Voir la grille du programme

Champlain
COLLEGESAINTE-LAMBERT



Arts, Literature & Communication Program (500.A1)

Langue et culture

À propos du programme:

L'option Langues et culture du programme des Arts, Lettres et Communication est un programme préuniversitaire de deux ans qui plonge les étudiants dans l'étude de la langue, de la pensée, de la culture et des traditions nationales, tout en encourageant les approches transnationales et la pluralité culturelle. Notre objectif est de permettre aux étudiants de développer des compétences communicatives en espagnol et en italien et de leur fournir des outils critiques pour comprendre la complexité des traditions culturelles.

L'époque où les étudiants étudiaient les langues dans le seul but de faire carrière dans la traduction ou l'interprétation est révolue. Sur le marché du travail mondial d'aujourd'hui, vous trouverez de nombreux professionnels, dirigeants d'entreprise, diplomates, analystes économiques et de marché et journalistes titulaires d'un diplôme en langues et/ou d'un diplôme en arts. L'adaptabilité culturelle, la pensée et le raisonnement critiques, la résolution de problèmes et la maîtrise de plusieurs langues sont des compétences recherchées par de nombreux employeurs.

Étudier les langues et la culture au Collège Champlain Saint-Lambert est la première étape pour élargir votre conscience interculturelle et vous fournir de précieuses compétences en communication qui vous aideront à vous préparer pour un marché du travail mondial.

Les possibilités: droit des sociétés, droit de l'immigration, les études en communication, l'histoire de l'art et les études en communication, le linguistique, le journalisme, l'histoire, les langues, les relations industrielles, la sociologie, les affaires communautaires, publiques et les études politiques. l'enseignement de l'anglais en tant que seconde langue, premier cycle menant à un diplôme d'enseignement.

Date limite de dépôt des candidatures:

1er mars pour le semestre d'automne

Conditions minimales d'admission:

Diplôme d'études secondaires du Québec ou un niveau d'études jugé équivalent par le Collège. Même si les candidats satisfont aux exigences du Règlement sur le régime des études collégiales, ils peuvent se voir refuser l'admission en raison du manque de places.

Conditions préalables:

Diplôme d'études secondaires
